

Prix des lecteurs de la Ville de Brive DEVENEZ JURÉS !



Organisé par la médiathèque de Brive et décerné dans le cadre de la 44^e Foire du livre de Brive qui se déroule du 6 au 8 novembre, le prix des lecteurs de la Ville de Brive recherche son nouveau jury pour récompenser une nouvelle voix de la littérature.

Chaque année, lectrices et lecteurs de tous âges et tous horizons sont nombreux à tenter ou retenter leur chance pour faire partie de l'aventure du jury du prix des lecteurs de la Ville de Brive. Le tirage au sort en désignera vingt d'ici juin.

Pour participer, il faut être majeur, inscrit à la médiathèque de Brive, s'engager à lire les 10 romans sélectionnés et être présents aux quatre réunions d'échanges et délibérations.

Le bulletin de candidature est disponible du 12 mai au 13 juin 2026 à la médiathèque du centre-ville et Michel Dumas aux Chapélies ainsi que sur les sites internet mediatheque.brive.fr et foiredulivredebrive.net.

Le bulletin est à retourner avant le 13 juin 2026 :

Par mail : nelly.vedrine@brive.fr

Par courrier :

Médiathèque – Place Charles de Gaulle 19100 Brive

Réalisée par les bibliothécaires de Brive, la sélection rassemble dix romans parus au cours de la saison littéraire et offre un bel éventail de genres et de styles : des pépites dénichées parmi des auteurs encore peu connus du grand public. C'est ainsi que Philippe Claudel, président de la Foire du livre de Brive 2025, avait reçu le tout premier prix des lecteurs de la Ville de Brive en 2006 et plus tard, Franck Bouysse en 2016, Bénédicte Belpois en 2019 ou Sophie de Baere en 2025.

Cette année, les délibérations sont d'ores et déjà programmées les samedis 12, 19 et 26 septembre à 10h30. La sélection 2026 sera quant à elle dévoilée aux jurés samedi 27 juin à 10h30 à la médiathèque du centre-ville.

Créé en 2006, organisé par la médiathèque et décerné dans le cadre de la Foire du livre de Brive, le Prix des lecteurs de la Ville de Brive récompense un roman français de la saison littéraire. Il est doté d'un montant de 1.500 €. En complément, la Ville de Brive propose un mois de résidence d'écriture au lauréat. www.foiredulivredebrive.net